



COMMUNE DE CORCELLES
Près Payerne
MUNICIPALITE
Tél. 026/662.43.43
commune@corcelles.ch

1562 Corcelles, le 22 juillet 2025

AVIS OFFICIEL

Commune de Corcelles

ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité informe la population de la demande d'abattage d'arbre(s) suivante :

<u>Propriétaire</u>	:	Umbricht Marc
<u>Situation</u>	:	Parcelle 593 (Maupas-Dessous 2)
<u>Nombre d'arbres</u>	:	1
<u>Essence</u>	:	Erable plane
<u>Délai d'enquête</u>	:	du 23 juillet au 21 août 2025

Le dossier complet est consultable à l'administration communale durant le délai d'enquête.

Les remarques ou observations sur cette demande doivent parvenir à la Municipalité dans le délai d'enquête susmentionné.

La Municipalité